



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Ingénierie de formation et d'évaluation

de l'Université de Corse
Pasquale Paoli

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Corse

Établissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Ingénierie de formation et d'évaluation

Dénomination nationale : SP7-Intervention sociale

Demande n° S3LP130004069

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Service commun de la formation continue, UFR « Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales », Université de Corse
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP7-Services aux personnes

Présentation de la spécialité

Cette spécialité s'adresse à des acteurs de la formation, de la réinsertion professionnelle et sociale afin de leur donner ou de compléter des compétences leur permettant de réaliser des missions de formation et d'évaluation, et des compétences nécessaires à la médiation et l'accompagnement dans la construction des apprentissages.

Ouverte en 2003 sous la dénomination nationale *Gestion des ressources humaines* avec la spécialité *Enseignement-formation*, cette licence professionnelle a changé d'intitulé en 2007 et est portée par le service de formation continue et par la Faculté « Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales ». Les publics accueillis relèvent de la formation continue et le mode d'enseignement est la Formation ouverte à distance (FOAD). Cette spécialité s'intègre dans l'offre de formation de l'université aux côtés de master sur les métiers de la formation et dans le schéma régional porté et financé par la collectivité territoriale. D'autres formations analogues sont présentes sur le territoire français.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le domaine de la formation tout au long de la vie suppose de former des acteurs dans ce secteur encore nouveau et amené à se développer. La pertinence de la spécialité « Ingénierie de formation et d'évaluation » est donc justifiée par ce contexte régional, voire national. Sa création est liée à une demande de la Corse étayée par une enquête sur les besoins. Le choix judicieux d'un fonctionnement en FOAD permet d'intégrer cette spécialité dans le projet d'établissement relatif au TICE et de répondre à une préconisation de la collectivité territoriale en permettant l'accessibilité à la formation professionnalisante diplômante pour les actifs sur tout le territoire. Cependant, certains indicateurs de performance ne sont pas à la hauteur de ce contexte favorable et le dossier reste confus et lacunaire sur certains items, ne mettant pas en valeur l'originalité et la spécificité de cette formation.

Les effectifs sont en diminution depuis l'ouverture de la formation passant de vingt-huit à quatorze étudiants, partiellement justifié par des difficultés d'obtention de congés de formation. La formation est destinée à des personnes uniquement en formation continue, souvent en difficulté de recherche d'emploi. Il aurait été utile de renseigner le profil des inscrits. Le faible taux de réussite peut en partie s'expliquer par la surcharge de travail des apprenants qui doivent mener en parallèle une activité professionnelle ou une recherche d'emploi. Malgré la mise en œuvre d'une ingénierie de formation adaptée (tutorat...), ce taux de réussite est inquiétant et met en péril l'avenir d'une telle formation.

De manière analogue aux entrées, le dossier ne donne aucun élément sur le suivi des diplômés et/ou sur l'impact de la formation sur leurs carrières et ne permet pas de mesurer l'adéquation emploi-formation.

Les professionnels intervenant dans la formation sont majoritairement des professionnels du secteur social, sanitaire et éducatif ; ils couvrent assez bien le champ de compétences visées. Ils sont associés au recrutement, aux évaluations, aux enseignements (à hauteur de 45 % du volume horaire global) et au conseil consultatif. Il est regretté l'absence de partenariats formalisés. L'équipe pédagogique est bien équilibrée entre universitaires et professionnels et concerne aussi des intervenants issus du continent. On peut alors s'étonner de l'absence de partenariats ou de mutualisation avec d'autres formations de même type notamment dans le cadre de la FOAD.

Une autoévaluation a été réalisée avec l'intervention d'experts extérieurs. Les informations sont riches et éclairent bien certains aspects du dossier. Mais les faiblesses soulevées ne semblent pas avoir conduit à une réflexion suffisante pour assurer l'avenir de cette spécialité.

- Points forts :

- Fonctionnement de la spécialité en FOAD.
- Bonne implication des professionnels du secteur social, sanitaire et éducatif.
- Qualité intrinsèque de la formation.

- Points faibles :

- Dossier lacunaire.
- Faible attractivité.
- Faible taux de réussite.
- Public très local.

Recommandations pour l'établissement

L'avenir de cette formation passe par une recherche plus active de partenaires en métropole et par une intégration plus poussée à des réseaux nationaux dans ce domaine de compétences. L'expérience acquise en FOAD devrait lui permettre de réunir un public plus large, ce qu'elle mérite de par ses qualités. Une formation de ce type ne peut être valide en se limitant au territoire insulaire.

Il est, par ailleurs, essentiel de mettre en place un suivi régulier et systématique du devenir des diplômés, de mesurer l'impact de cette formation sur les carrières des apprenants puis, de vérifier si cette licence professionnelle apporte les fondements d'une activité professionnelle et conduit à l'autonomie dans la mise en œuvre de cette activité.

Il est aussi vivement recommandé de mettre en œuvre des moyens supplémentaires pour lutter contre l'échec et d'augmenter les actions de promotion auprès des entreprises et des services des ressources humaines.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits	14	12	12
Taux de réussite	70	42	42
Pourcentage d'inscrits venant de L2			
Pourcentage d'inscrits venant de DUT			
Pourcentage d'inscrits venant de BTS			
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)			
Pourcentage d'inscrits en formation continue	100	100	100
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)			
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	45	45	45
ENQUETES NATIONALES (à 30 mois)	2007	2008	2009
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION (à 12 mois)	2007	2008	2009
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre. Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

Eléments relatifs aux appréciations contenues dans le document de synthèse LP-S3LP130004069

Les points forts présentés en synthèse dans le document LP-S3LP130004069 sont bien ceux sur lesquels les efforts se portent depuis la création du dispositif, qui contribuent à la « qualité intrinsèque de la formation » mentionnée :

- efficience du choix de l'équipe enseignante « bonne implication des professionnels du secteur social, sanitaire, et éducatif » ;
- environnement de formation à distance le « fonctionnement de la spécialité en FOAD ».

Concernant le fonctionnement de la spécialité en FOAD, dont la contribution au projet d'établissement relatif au TICE est également mentionnée « le choix judicieux d'un fonctionnement en FOAD permet d'intégrer cette spécialité dans le projet d'établissement relatif au TICE », il nous paraît important ici de **compléter les implications entre le fonctionnement de la spécialité en FOAD et le projet d'établissement relatif aux TICE** (courrier du Directeur du Centre de Ressources Informatiques de l'établissement joint), , :

- ce dispositif en FOAD (l'origine de la création -2003- de l'environnement FOAD de notre université est justement la genèse de cette spécialité de Licence professionnelle) fonctionne comme un laboratoire d'expérimentation pour les évolutions constantes apportées à la plateforme de formation à distance créée et développée par le Centre de Ressources Informatiques (à noter pour 2011 : la refonte de l'ergonomie, et de nouvelles fonctionnalités : conférences virtuelles et classes virtuelles) ;
- les évaluations externes réalisées sur proposition du responsable pédagogique du diplôme sur le dispositif de formation sont une contribution importante à l'évaluation de l'environnement intitulé '100% FOAD' par notre Centre de Ressources Informatiques (CRI) ; certaines des fonctionnalités développées par le CRI pour des usages '100% FOAD' sont utilisées d'abord exclusivement par les étudiants distants des 2 licences professionnelles dédiées à des publics de Formation Tout au Long de la Vie (la spécialité Ingénierie de Formation et d'Evaluation, et la Spécialité Sécurité des Personnes et des Biens) dans les dispositifs '100% FOAD', avant d'être proposées à un panel plus large d'utilisateurs ;
- la double spécificité de dispositifs qui fonctionnent en '100% FOAD', et qui sont dédiés à un public d'adultes vient d'être valorisée par le démarrage du projet européen intitulé 'E-sapè', dont une des finalités est l'élaboration d'outils de formation spécifiquement dédiés à des formateurs FOAD.

C'est ce qui nous conduit à insister sur l'importance de la possibilité d'obtenir le renouvellement à délivrer le diplôme pour notre établissement, car ce n'est qu'en maintenant le dispositif actif que nous pouvons :

- maintenir l'articulation avec le projet TICE de l'établissement ;
- mener un travail prospectif sur la spécialité Ingénierie de Formation et d'Evaluation : dans le cadre de notre participation au projet labellisé 'E-sapè', nous verrons à la fois comment adapter les ressources pédagogiques vers une formation dédiée à des formateurs FOAD, et comment cette adaptation pourrait en faire un dispositif utilisé par les partenaires européens au projet ; **la validation de cette dimension du projet n'était pas encore validée lors de la constitution du dossier de demande de renouvellement de la spécialité ;**
- travailler sur les points faibles (nous y revenons ci-dessous).

Concernant la faible attractivité mentionnée en point faible dans le document de synthèse LP-S3LP130004069, nous relèverons d'abord des facteurs sur lesquels il demeurera difficile d'agir, puis nous donnerons des éléments complémentaires au dossier qui montreront quelles sont les perspectives de remédiation :

- le panorama de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) est mis à mal par la crise ; notamment en ce qui concerne le niveau licence : ce ne sont que les candidats travaillant dans les secteurs publics qui peuvent miser sur une plus value à l'obtention du diplôme de licence : dans les secteurs privés, nombre d'organismes préfèrent maintenir leurs salariés à un niveau de salaire correspondant à un niveau de formation BAC +2 (et parfois dans des contrats en CDD) ;
- la difficulté à obtenir des mesures (disponibilité et financement) suffisamment encourageantes pour se consacrer à un parcours universitaire -exigeant- pour les publics de FTLV demeure vivace, et cette difficulté est également à l'origine de décrochement en cours de formation, lorsque les mesures d'aide accordées s'avèrent insuffisantes ; à noter que ce sont les abandons qui constituent bien **l'unique origine** de la faiblesse du taux de réussite mentionné dans le document de synthèse ;
- concernant l'attractivité hors région : ce type de cursus est présent dans bon nombre d'offre de formation continue sur le territoire, c'est en conséquence l'environnement FOAD, rendant possible un parcours à des rythmes et horaires aménagés, qui pourrait faire la différence, mais la crainte de l'isolement qu'il peut engendrer est une des représentations qui sont encore attachées à la formation à distance, notamment pour des candidats adultes qui choisissent un parcours de formation relevant des Sciences Humaines et Sociales.

Les points de remédiation qui concernent des facteurs régionaux:

- un rapprochement avec l'AFPA en région (session de travail fin mars), et avec le Centre Régional de la Jeunesse et des Sports (session de travail fin mars) ;
- un travail structurel sur le cadre de l'accès à l'offre de formation diplômante universitaire pour les publics relevant du statut de la formation continue dans le cadre régional : avec la Collectivité Territoriale de Corse (restructuration du panorama de la formation professionnelle continue), avec le Pôle Emploi, en région, (travail sur un accord cadre régional qui permette de lever certaines des incompatibilités actuelles entre le statut de bénéficiaire Pôle Emploi et celui d'étudiant à l'université) ;

Les points focaux hors région :

- l'association au parcours d'un module préparatoire à l'entrée en licence : qui permette de lever les incertitudes liées au parcours en formation distante pour un recrutement hors région ;
- le travail de partenariat avec l'INSTITUT de FORMATION en COMMUNICATION, EVALUATION, EDUCATION et SANTE (mentionné dans le dossier : session de travail programmée en avril).
- Notre participation au projet labellisé 'E-sapè'.

Corte, le 15 mars 2012

Objet : Evaluation AERES

Madame, Monsieur,

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) a en charge, en collaboration avec les acteurs de l'établissement, d'étudier, de définir, de développer, de suivre, d'administrer et de faire évoluer les équipements, les applications, les services et les procédures informatiques pour l'ensemble des composantes de l'université (recherche, pédagogie, services administratifs).

Cette structure se décompose en plusieurs pôles de compétence :

- Un pôle de Direction. Ce pôle assure le suivi et le pilotage des différents projets ainsi la coordination des différents pôles.
- Un pôle « systèmes et télécommunications » composé d'une cellule « Réseaux et Télécoms » qui a en charge les infrastructures de télécommunication voix/données/vidéos et d'une cellule « systèmes » assurant le bon fonctionnement de l'architecture serveurs.
- Un pôle « assistance aux utilisateurs » au contact des utilisateurs finaux, ayant en charge la gestion des interventions et du parc informatique de tous les sites de l'Université.
- Un pôle « métiers » qui assure la mise en place et la gestion de toutes les applications de gestion (financière et comptable, ressources humaines, pédagogique,...)
- Un pôle « TICE » (Technologies de l'Information et de la communication pour l'Enseignement), qui assure la mise en place et la gestion de toutes les applications web (sites web, ENT, Cours en ligne...)

En effet, le pôle TICE conçoit et administre les applications/sites web à l'usage des étudiants et des enseignants de l'Université di Corsica. Le pôle répond aux besoins des utilisateurs en ayant toujours comme priorité des choix techniques et ergonomiques de qualité.

ANNEXE 1

Une des briques applicatives qui est gérée par le pôle TICE est la plate-forme de cours en ligne qui est intégrée à l'ENT (Espace Numérique de Travail <http://campus.univ-corse.fr>). Cette plate-forme permet de bénéficier de tous les attraits d'un plate-forme de cours en ligne standard, mais possède également quelques outils supplémentaires comme le système de videocast ou de web conférence.

Nous proposons aujourd'hui 2 gammes particulières d'usages TICE :

- une gamme intitulée 'enrichissement' qui correspondent à la création et à l'utilisation de supports pédagogiques associés aux enseignements en présentiel, pour les étudiants en formation initiale,
- une gamme '100% FOAD', dont les produits sont exclusivement utilisés par des publics de Formation Continue ; il est à souligner que les développements spécifiques mis en œuvre pour le '100% FOAD'

sont les développements les plus récents, et que leur usage évalué sur les formations en FOAD constitue un terrain de test pour ces développements, puisque certains seront ensuite proposés aux utilisateurs de l'ENT

Ces activités sont l'évolution de la Cellule de FOAD créée en 2003 pour servir le projet pilote de génération d'outils de FOAD pour 2 Licences professionnelles (projet porté par le service commun de la Formation Continue de l'établissement, la Collectivité Territoriale de Corse, et à niveau national l'Association Nationale pour la Formation des personnels Hospitaliers) ; cette cellule (la responsable pédagogique de diplôme et un ingénieur d'études) a créé les outils FOAD, les procédures de numérisation de contenus pédagogiques, et a développé puis testé les applications fonctionnelles de ces dispositifs.

De plus, les procédures mises en place pour atteindre les objectifs FOAD ont été conçues en tenant compte des contraintes techniques informatiques et des problématiques pédagogiques. La bonne cohérence entre ces 2 contraintes constitue une avancée importante dans la prise en compte des nouvelles pratiques en ligne à la fois pour la DSI et pour la cellule FOAD.

Donc pour conclure, cette articulation entre les activités du pôle TICE (DSI) et les activités pédagogiques en FOAD gérées par le Service commun de la Formation Continue est de notre point de vue à prendre en considération de manière transversale dans les évaluations portant sur ces différents champs, et nous souhaitons que cette dynamique spécifique puisse être considérée relativement aux 2 Licences professionnelles en FOAD 'Sécurité des personnes et des Biens' et 'Ingénierie de Formation et d'Evaluation'.

Le Directeur de la DSI

Dominique Federici